

7^{ième} Réunion du Comité de Pilotage Site Natura 2000 Côte Bleue Marine



Ordre du jour :

- Rappels rapides du contexte et de la démarche
- Bilan de la 2nd année d'animation et des actions mises en œuvre
- Perspectives pour la 3^{ième} année d'animation

Rappels rapides du contexte et de la démarche

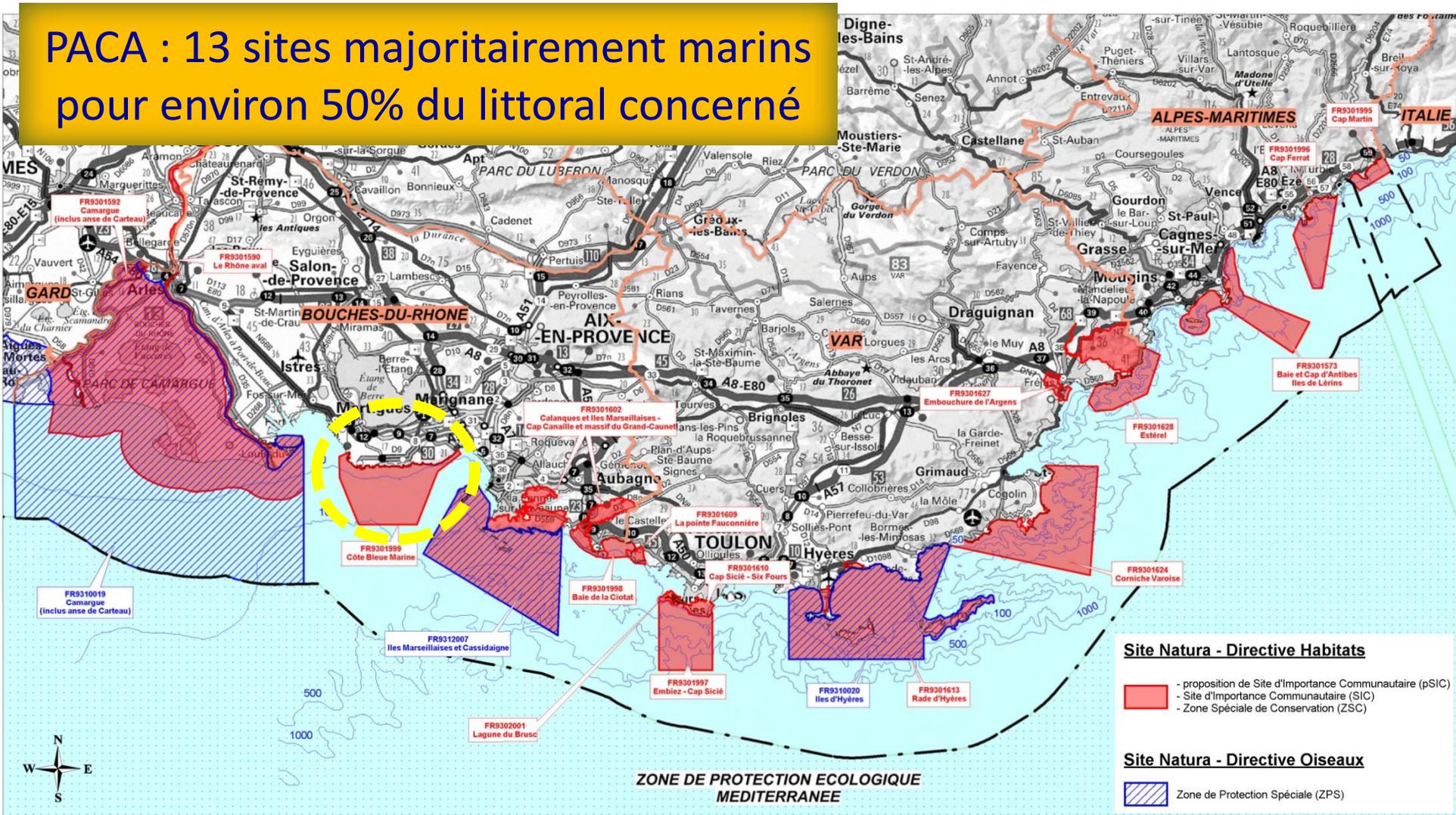




Réseau Natura 2000 en mer - PACA



PACA : 13 sites majoritairement marins pour environ 50% du littoral concerné



Site Natura 2000 Côte Bleue Marine

Superficie de 19 000 ha, jusqu'à 100 m de profondeur et 6 MN au large



Arrêté ministériel du 24 novembre 2015 :
désignation en Zone Spéciale de Conservation (ZSC)



Les habitats et espèces Natura 2000 du site Côte Bleue Marine



**Enjeux de
conservation
fort à très fort**



Habitat prioritaire

Herbier de Posidonie = 1049 ha



Récifs = 512 ha



Grottes sous-marines >10

**Enjeux de
conservation
faible à moyen**



Bancs de sable



Laises de mer



Criques peu profondes

**Enjeux de
conservation
fort**

Grand Dauphin,
Tursiops truncatus



Magaly Chambellant - GECEM

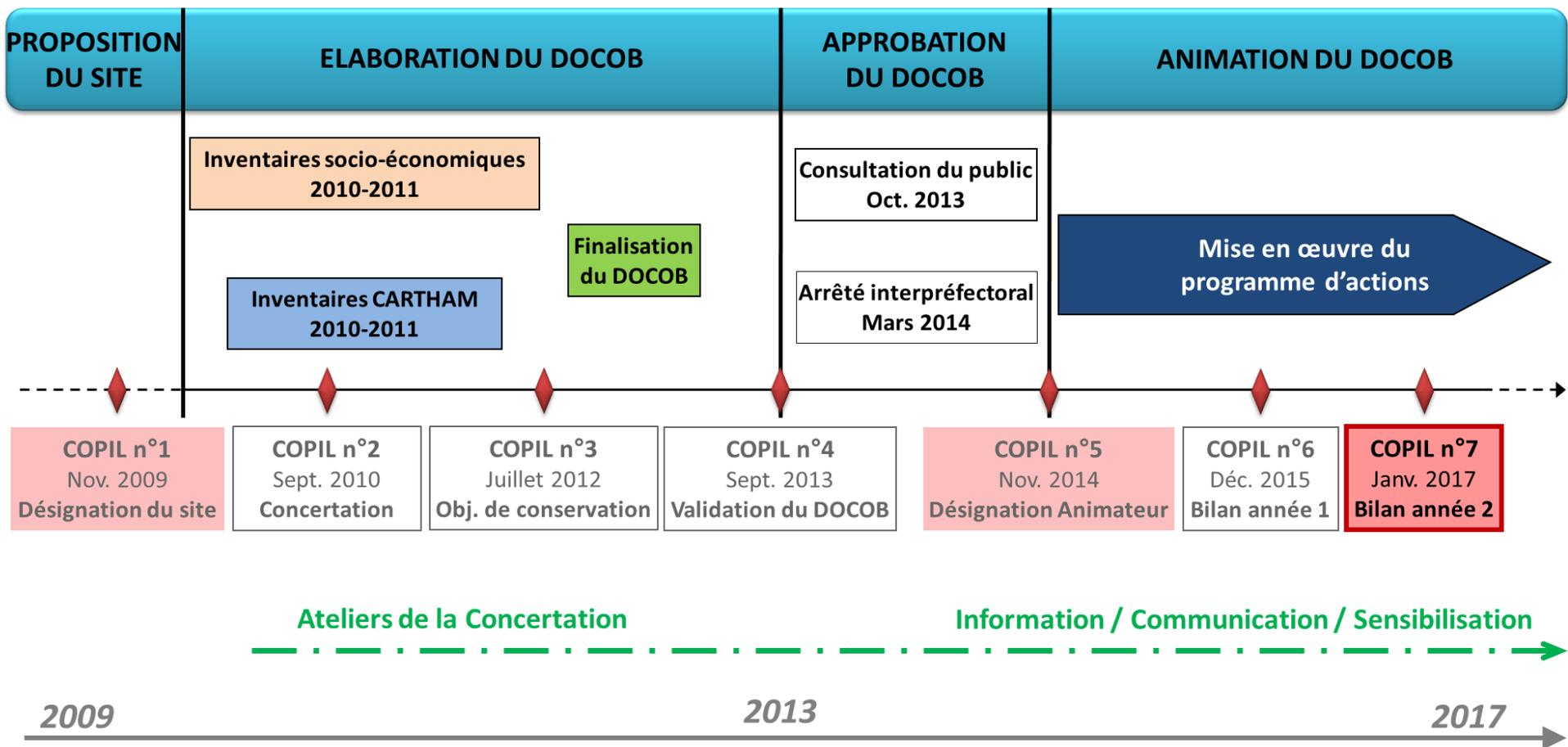
Espèce prioritaire



Tortue Caouanne,
Caretta caretta



Les grandes étapes du site Natura Côte Bleue Marine



Bilan de la 2nd année d'animation et des actions mises en œuvre

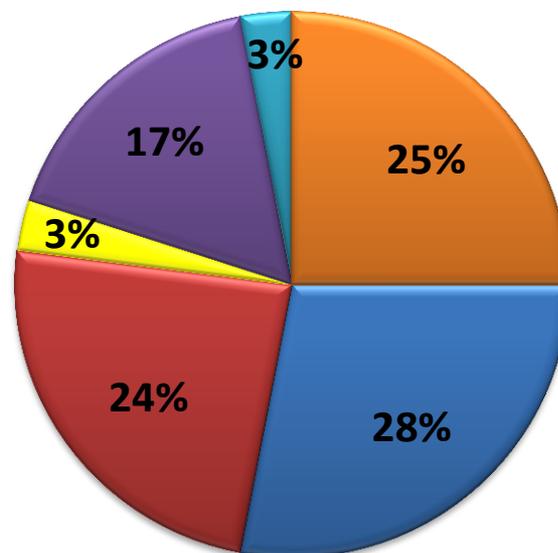




Répartition du temps de travail pour la mise en œuvre du DOCOB



			Nb jours animateur
1	Gestion des habitats et espèces	Contrat Natura 2000 (18) Mesures réglementaires (9) Charte Natura 2000 (8)	35
2	Evaluation des incidences des projets		29,5
3	Information, communication, sensibilisation		21
4	Veille a la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site		4
5	Suivis scientifiques et techniques		3,5
6	Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site		32
TOTAL			125 jours





1 - GESTION DES HABITATS ET ESPÈCES

Convention balisage écologique (18 jours)



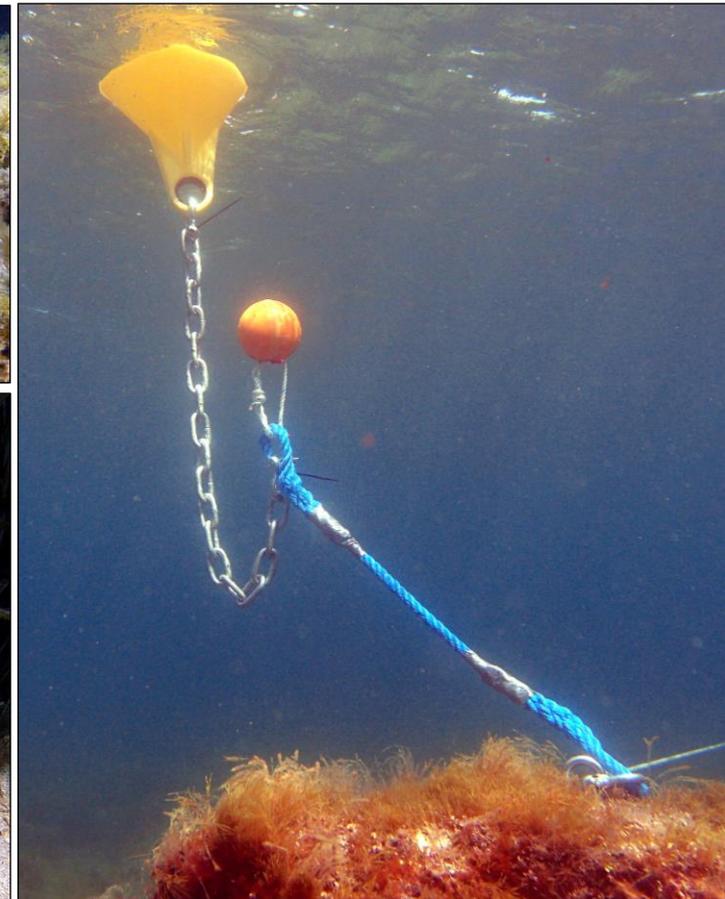
Balisage écologique de la bande des 300 mètres de toutes les communes

Parc Marin : dossiers techniques-admin / CdC / suivis travaux / bilan / com'

Agence des AMP et CD13 : Financement du matériel (surcoût écologique)

Agence de l'eau RMC : Financement d'études préalables + maîtrise d'œuvre

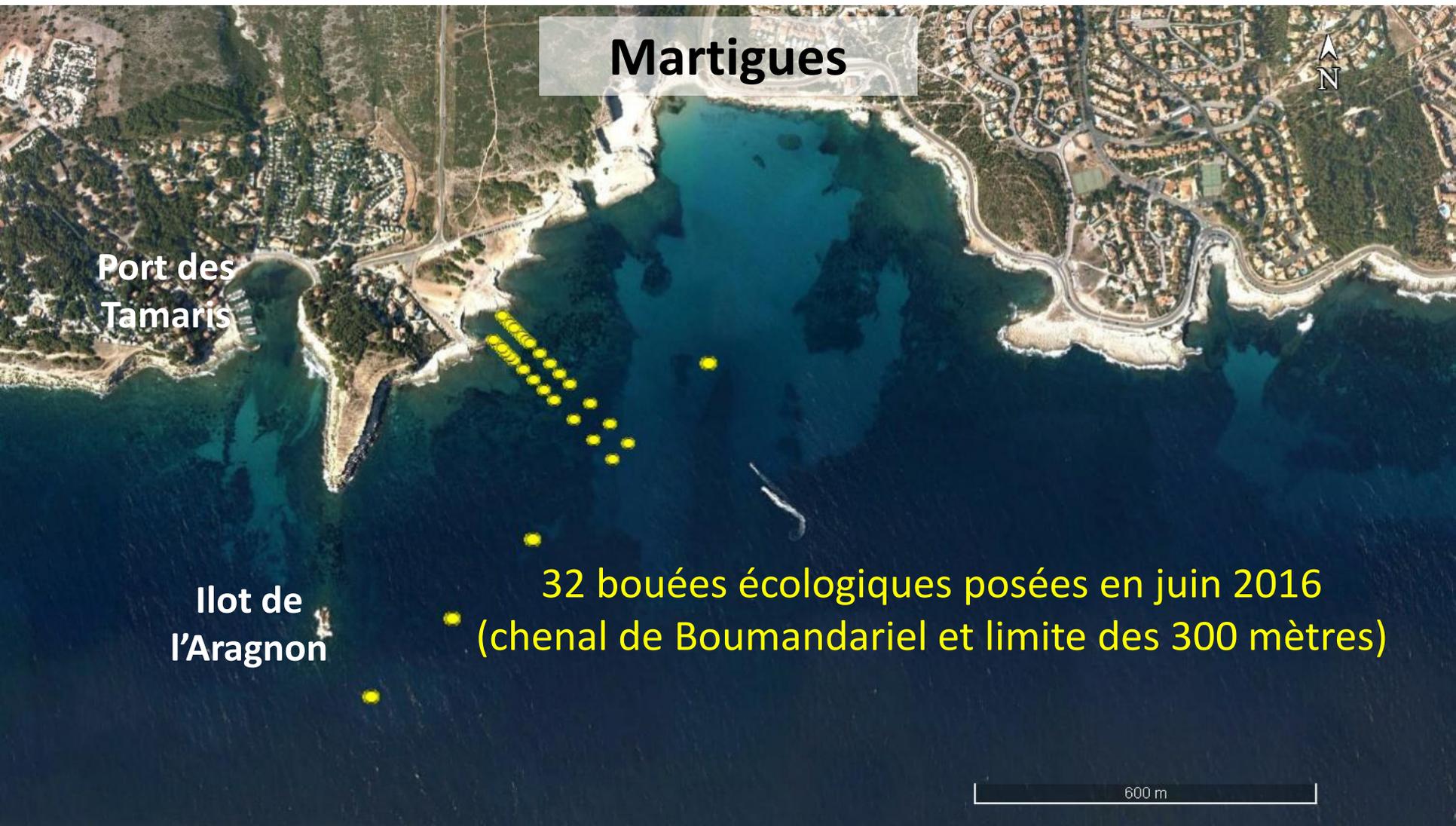
- En 2016 : 32 bouées posées à Martigues
- Depuis 2014 : 124 bouées écologiques





1 - GESTION DES HABITATS ET ESPÈCES

Convention balisage écologique (18 jours)





1 - GESTION DES HABITATS ET ESPÈCES

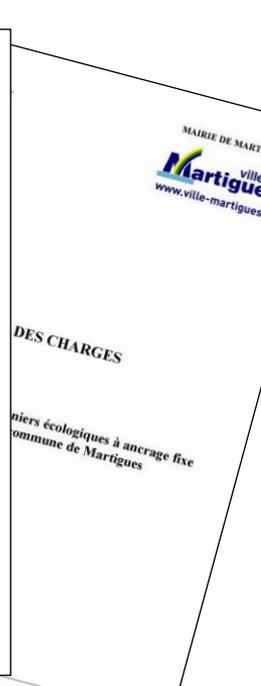
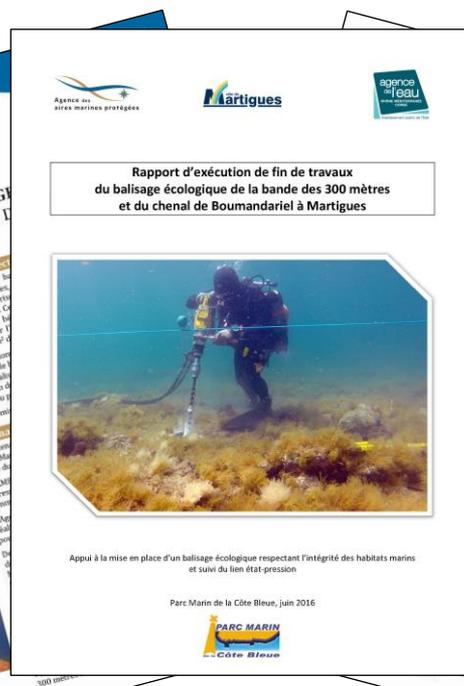
Convention balisage écologique (18 jours)



Implication du PMCB : Rôle de maître d'œuvre avec les communes pour le montage des dossiers, les suivis des travaux en plongée et contrôles ultérieurs

Documents produits par le PMCB :

- Cahiers des charges techniques
- Base photos avant/après aménagements
- Rapports d'exécution fin de travaux
- Fiches "Retour d'expérience"
- Supports de communication (vidéos, interviews TV...)





1 - GESTION DES HABITATS ET ESPÈCES

Mesures réglementaires (9 jours)



2 mesures réglementaires prévues dans le DOCOB ont été mises en place et 1 mesure reste en attente :

1. Reconduire les réserves marines de Carry le Rouet et du Cap Couronne (0j.) :
⇒ **Parution des arrêtés le 01/07/14 et le 16/12/14**

2. Définir des zones de mouillage pour les grands navires de plaisance (9j. + **appui technique de l'AAMP**) :

⇒ **Parution de l'arrêté le 01/07/2016**

⇒ **Elaboration d'une note descriptive et diffusion par le PMCB**

3. Proposer la modification des zones de mouillage de la ZMFR du GPMM (0j.) :

⇒ **Révision de l'arrêté de la ZMFR (ne relève pas de l'initiative du PMCB)**



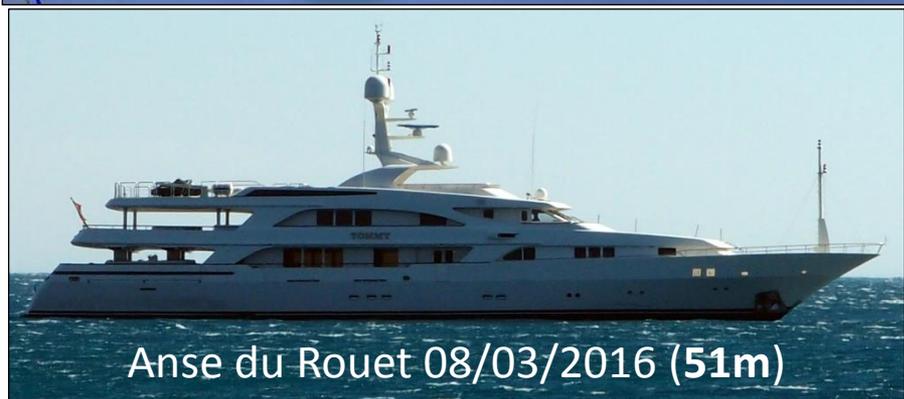


Définition des zones de mouillage autorisées pour les grands navires de plaisance (9 jours)



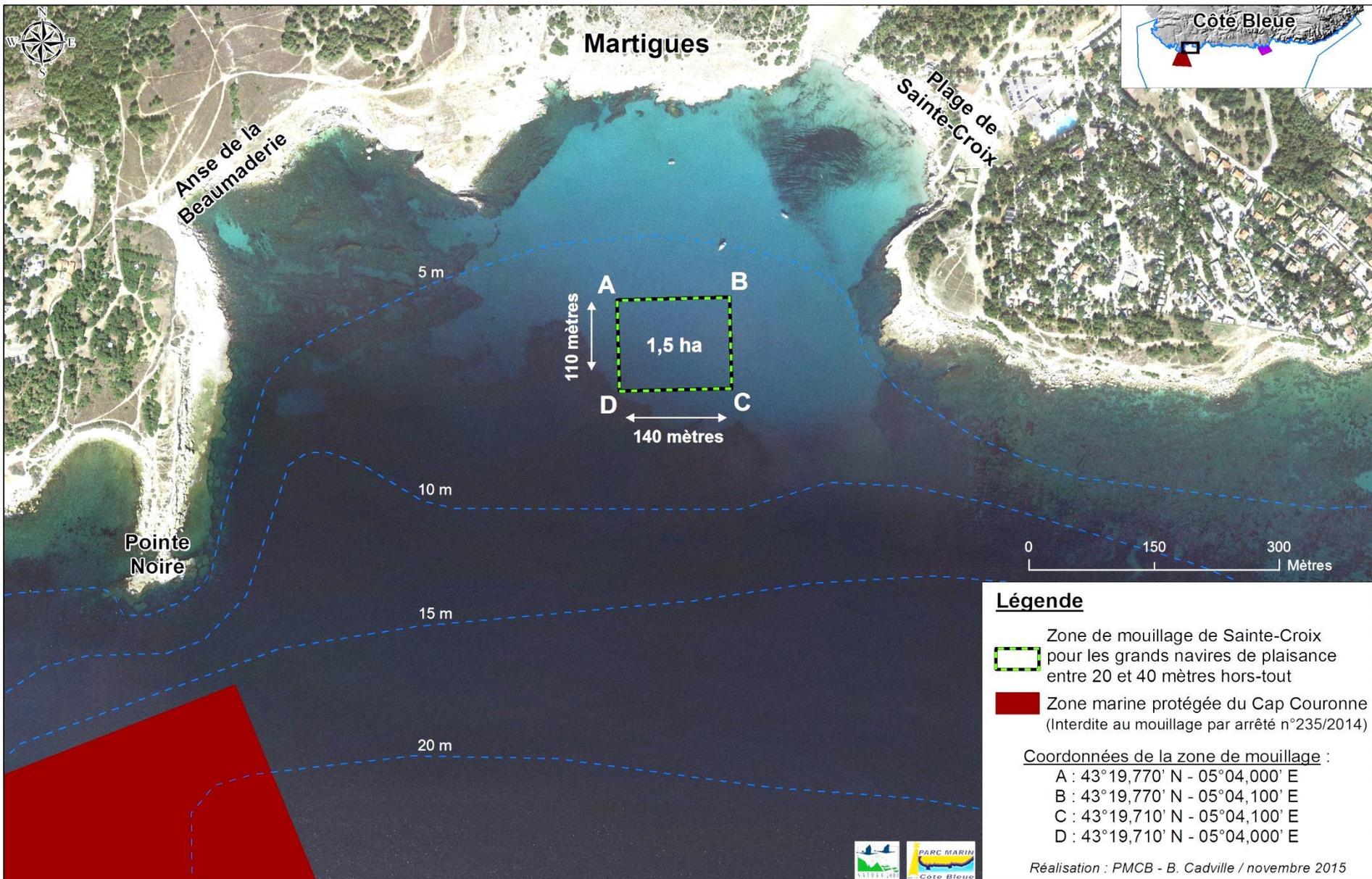
Encadrement du mouillage des grands navires de plaisance (>20m) entre le rivage et -30m de profondeur, hors zones du GPMM :

⇒ Arrêté préfectoral en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2016



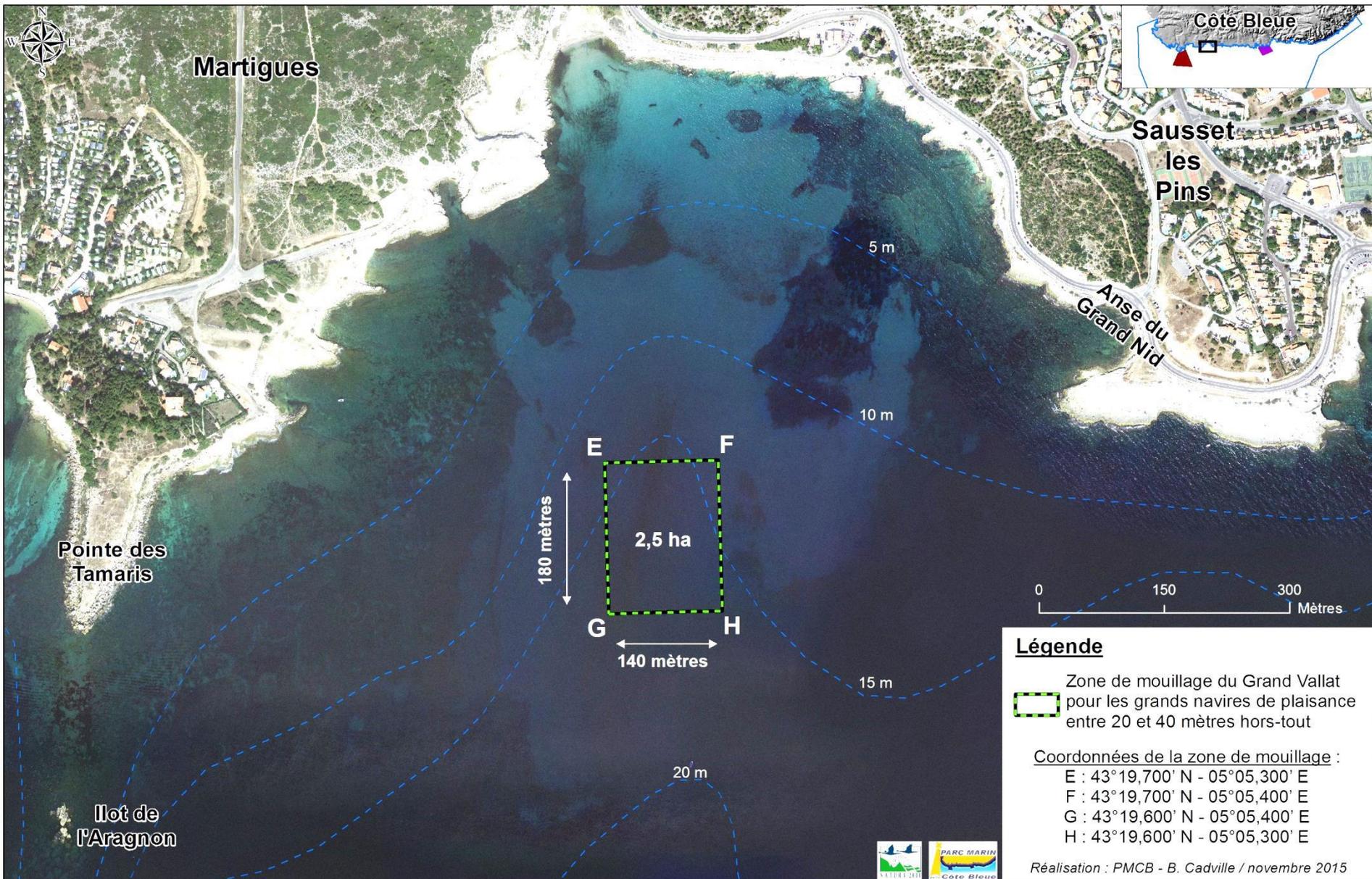


Zone de mouillage autorisée de Martigues



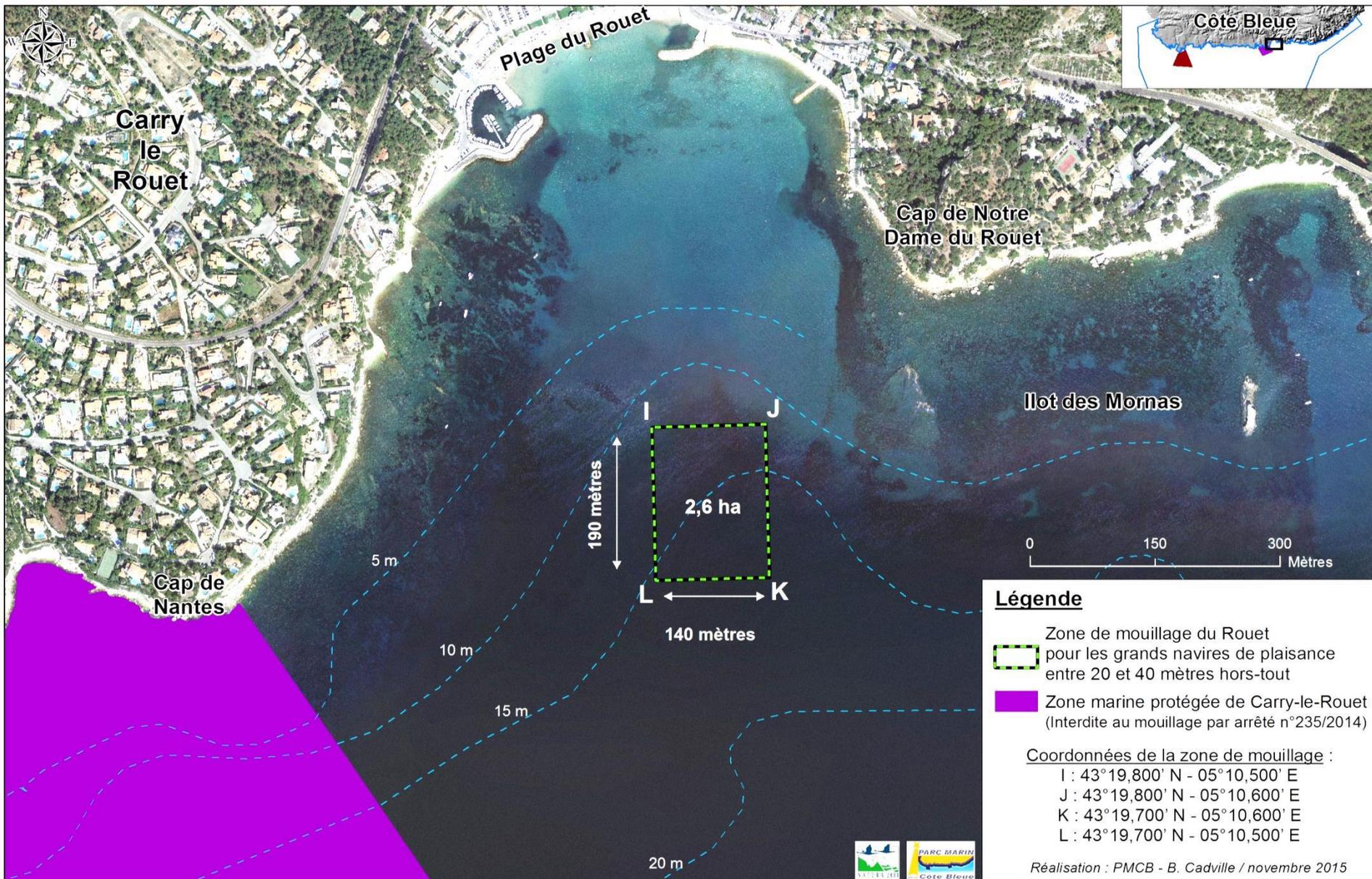


Zone de mouillage autorisée de Sausset les Pins





Zone de mouillage autorisée de Carry le Rouet





1 - GESTION DES HABITATS ET ESPÈCES

Animation de la Charte Natura 2000 (8 jours)



Charte Natura 2000 (2j.) :

Le temps agent consacré à la réalisation des actions pour le balisage écologique et pour les autres mesures n'a pas permis d'animer la charte Natura 2000 du site.

⇒ Un reformatage du document a été réalisé sous un logiciel de PAO.

Fiche d'observation du milieu marin (6j.) :

Recueil des témoignages des usagers du site dans un cadre de science participative, contribuant aussi aux engagements généraux de la Charte Natura 2000 (veille écologique).

Recueil/consignation/réponses aux observations pour :

- 1 compétition de pêche sous-marine
- 19 témoignages d'usagers (grands dauphins, tortue caouanne, corbs, filets perdus et braconnage d'oursins)



2 - EVALUATION DES INCIDENCES

Appuis techniques - Formuler des avis (4,5 jours)



Appuis techniques et enjeux du site aux porteurs de projets (4,5j.) :

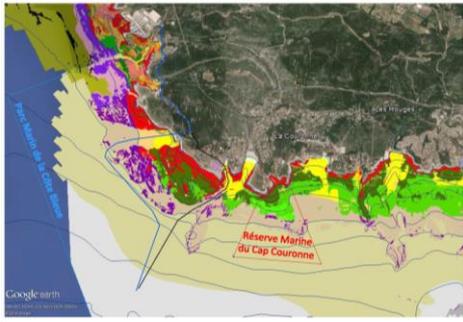
- **Projet RTE « Midi Provence » :**
(liaison électrique sous-marine 400 000 volts)
 - Réunion bilatérale avec la DREAL sur les possibilités de nouveaux tracés d'atterrissage
 - Rédaction d'une note technique
- **Projet d'éolien flottant sur la zone Faraman :**
réunion avec le porteur de projet EOLFI pour présentation des enjeux Natura 2000

NOTE TECHNIQUE	
	Projet « Midi-Provence » / RTE
	Secteur Martigues : demande d'avis sur nouveaux tracés
	Référence : Sollicitation du PMCB du 18 mai 2016
	Rédaction : F. Bacher, B. Cadville
	Diffusion : Robin Roland DREAL PACA

FUSEAU EST SECTEUR PACA
Le secteur Est a été défini comme étant celui de moindre impact à l'issue de l'étude multicritères. Des zones de sensibilités environnementales (herbier de posidonies, coralligène) sont néanmoins présentes sur ce secteur et doivent faire l'objet d'une étude attentive.
Cette zone est également contrainte par des enjeux liés au mouillage des grandes unités de commerce de la ZMFR du GPMM (zone de mouillage Est du golfe de Fos).

CONTEXTE DE LA SOLLICITATION DU PARC MARIN DE LA COTE BLEUE
Depuis 2012, le PMCB a participé à un grand nombre de rendez-vous, d'entretiens bilatéraux, de réunions techniques, et de réunions officielles de concertation en Préfecture.
Le dossier RTE a suivi une évolution logique d'affragement vers un tracé d'atterrissage à Porteau qui a fait l'objet d'une ultime réunion de cadrage avec les services d'Etat le 9 avril 2015 au siège du PMCB.
Des interventions du GPMM sur ce dossier amènent à étudier d'autres tracés d'atterrissage du câble.

AVIS DU PMCB SUR LES TRACÉS « ARNETTES » ET « CARRO »



Page 1 sur 5

Formulation d'avis concernant les projets ou manifestations soumis à évaluation des incidences sur demande des services de l'Etat (1j.) :

- **1 manifestation nautique** (compétition de pêche sous-marine)
- **1 fouille archéologique sous marine**



2 - EVALUATION DES INCIDENCES

Analyse du risque pêche (25 jours)



- **Suivi de la pêche professionnelle aux petits métiers dans le site (17j.):**
 - Suivi mensuel et enquêtes de terrain dans les ports (100 enquêtes réalisées auprès de 14 bateaux en 2016)
 - Saisie des données dans la BDD Access du PMCB
- **Analyse des incidences de la pêche professionnelle dans les sites Natura 2000 de PACA (1j., mesure portée par l'AAMP):**
 - Avis sur le risque identifié par l'AAMP de dégradation des habitats et sur des propositions de mesures de gestion envisagées pour les chalutiers
- **Fiche de synthèse SIH-SIPA relatives à la pêche professionnelle dans les AMP et groupe de travail (7j., mesure portée par l'AAMP):**
 - Analyses des fiches de synthèse avec une sélection de ports d'attache CB
 - Echange avec le CRPMEM PACA sur le contenu des fiches SIH-SIPA
 - Réunions du GT pêche pro à l'initiative de l'AAMP



3 - INFORMATION/COM'/SENSIBILISATION (21 jours)



- **Informier et sensibiliser le public et les scolaires lors de manifestations ou réunions sur le territoire (15,5j.) :**
 - Salon 100% Nature à Martigues
 - Nauticales de la Ciotat
 - Festival de la Camargue à Ponteau avec conférence sur les enjeux écologiques
 - Conférence-débat à Sausset sur la sensibilisation du milieu marin
 - Calanques propres au Rove et à Ensuès la Redonne
 - Cigalia 2016 à Carry le Rouet
 - Visites aquatiques organisées par le PMCB dans la réserve de Carry le Rouet
 - Atelier Mer et Littoral des Assises Régionales de l'Environnement et de la Mer
 - Délégation Tunisienne au PMCB
 - Ecole Nationale des Techniciens de l'Équipement (ENTE) au PMCB,...

 **Près de 1500 personnes sensibilisées aux enjeux et objectifs du site**

3 - INFORMATION/COM'/SENSIBILISATION (21 jours)



● Création / mise à jour d'outils de communication, média (1,5j.) :

- Mise à jour du site Internet cotebleuemarine.n2000.fr
- Carte de vœux 2016 Natura 2000
- Communiqué de presse « balisage écologique » et articles dans les médias (journal La Provence, Maritima et magazine « Reflets » de Martigues)

● Vie du réseau Natura 2000 au-delà du site (4j.) :

- Ateliers techniques de façade des gestionnaires d'AMP à Sainte-Maxime organisés par l'AAMP
- Séminaire des animateurs Natura 2000 des BdR à Port Saint-Louis du Rhône organisé par la DDTM13



Communiqué de presse
26 mai 2016

Mise en place d'un balisage écologique devant la Côte Bleue

Contexte et objectifs

Le Parc Marin de la Côte Bleue ouvre depuis près de 15 ans à l'évolution du balisage communal des 300 mètres. Il avait identifié dès 2003 que le balisage de la bande des 300 mètres constitue l'attente la plus importante aux habitats sous-marins du fait de l'abrasion des herbiers de Posidonie par les chaînes, dont 5 à 10 m² peuvent être endommagés chaque année pour chaque bouée.

Afin d'aller plus loin dans la préservation du plus vaste herbier de Posidonie des Bouches-du-Rhône, et dans le cadre de l'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 « Côte Bleue Marine », le Parc Marin de la Côte Bleue a identifié comme action prioritaire la mesure visant l'utilisation de mouillages écologiques pour le balisage de la bande des 300 mètres.

Mesures mises en œuvre

Techniquement assez simple, il s'agit de remplacer les corps-morts en béton et une partie des chaînes par des fixations écologiques (vis à sédiments dans les fonds meubles et les herbiers de Posidonie), et par des pitons scellés sur les fonds rocheux) avec du cordage et bouée de rattachement sub-surface pour éliminer toute chaîne en contact avec le fond. Cet aménagement se base sur un état des lieux justifiant de l'intérêt écologique de la mesure pour préserver l'herbier de Posidonie, qui est une plante sous-marine, ou phanérogame, endémique de la Méditerranée (le rythme de pousse de cette espèce protégée est d'environ 1 cm par an).

Le projet a été financé par l'Agence des Aires Marines Protégées, dans le cadre d'une convention tripartite avec le Parc Marin de la Côte Bleue et la ville de Martigues pour laquelle son Conseil Municipal a approuvé cette convention par la délibération n°15-135 du 13 avril 2015¹.

Le Parc Marin a été chargé de dresser l'état des lieux initial des sites, d'élaborer le cahier des charges des travaux à réaliser et d'assurer le suivi de l'opération et des résultats, grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.

¹ La mise en place du balisage écologique sur Martigues a été intégrée au nouveau marché public de balisage des plages et des zones d'activités nautiques de la commune élaboré fin 2015.



Page 1 sur 2



4 - VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES (4 jours)



- **Contrat de baie de la Métropole marseillaise (1,5j.) :**

- Participation au 1^{er} comité de Baie métropolitain
- Formulation de propositions pour la stratégie de communication du contrat de baie

- **LIFE Intégré sur les habitats naturels marins de France durée 6 à 10 ans et budget de 20.000.000 € (1,5j., mesure portée par l'AAMP) :**

- Rédaction d'une lettre de soutien et d'engagement dans le projet
- Remarques et observations sur la note conceptuelle

- **Stratégie de façade sur la plongée (1j., mesure portée par l'AAMP) :**

- Réponse au questionnaire en ligne et transmission des données de l'activité plongée sur la Côte Bleue
- Entretien téléphonique de 4h (état des lieux, réflexions, mesures et enjeux)





5 - SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES (3,5 jours)



Collaborer avec les réseaux de suivi et encourager les programmes d'amélioration des connaissances et de conservation du Grand Dauphin :

- Participation à la journée de restitution du programme GDEGeM (2013-2016) réalisée par le GIS3M et pilotée par l'AAMP



- Partenariat engagé avec le GCEM et le PNCal sur le projet d'étude et conservation de la population de Grand Dauphin dans le secteur des îles de Marseille (2017-2018) : signature d'une convention

25 grands dauphins observés entre le Frioul et le Rove le 22/12/16 (photos : J.Jourdan-GCEM)





6 - GESTION ADMINISTRATIVE ET ANIMATION DU SITE (32 jours)



Animation de la gouvernance du site et réunions avec les services de l'Etat (28j.) :

- Organisation et préparation du Comité de pilotage (COFIL)
- Rédaction du bilan annuel d'animation 2016
- Participation à 2 réunions du Comité de lutte contre les atteintes à l'environnement des Bouches du Rhône (COALEN 13)
- Echanges avec la DDTM 13 et le Sémaphore du Cap Couronne sur les infractions commises dans le site Côte Bleue Marine : Présentation des enjeux et transmission de 32 rapports de suspicion d'infractions au chalutage

Gestion administrative et financière (2j.) :

- Programmation financière des contrats N2000 pour 2016 transmis à la DREAL
- Programmation financière des actions d'animation dont une partie du poste de chargé de mission pour 2016-2018 transmis à la DREAL : en attente
- Programmation financière des contrats N2000 pour 2017-2020 transmis à la DREAL : en attente

Perspectives pour la 3^{ième} année d'animation





ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE EN 2017 ...



- **Participation à l'étude du Grand Dauphin** coordonnée par le GECEM dans le Parc Marin de la Côte Bleue et le Parc National des Calanques sur 2 ans
- **Diffusion et contractualisation de la Charte Natura 2000** ⇒ Point avec les clubs de plongée lors d'une réunion le 13 janvier à l'initiative de la FFESSM
- **2 Contrats Natura 2000 à engager** avec un financement possible par le programme européen FEAMP :
 1. Récupération des engins de pêche perdus
 2. Nettoyage des zones de corps morts et objets abandonnés
- **Suivi des activités de pêche professionnelle** et des conclusions de l'évaluation des risques de dégradation des habitats pour le site Natura CBM
- **Surveillance du littoral** et transfert d'informations aux autorités compétentes
- **Information, sensibilisation et collaboration** avec les usagers (professionnels, grand public, scolaires, étudiants,...)



Etude et conservation du Grand Dauphin dans le secteur des îles de Marseille



Coordinateur : GECEM

Partenaires : PMCB et PNCaI

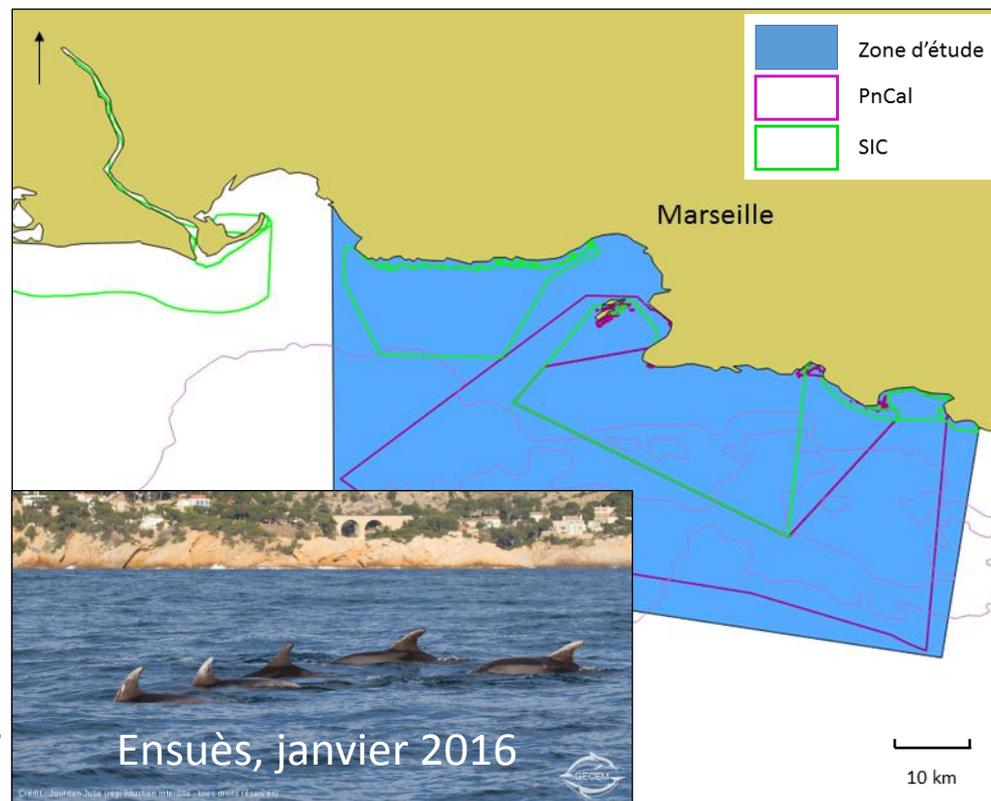
Calendrier : 2017-2018

Budget : ≈ 130 0000 €

Financeurs : Région PACA, MAAF, PNCaI et Fondation Nature & Découvertes

Objectifs :

1. Améliorer la connaissance (fréquentation, fidélité,...)
2. Sensibiliser les usagers, les scolaires et le grand public (plaquettes, kakémonos, conférences, Kit pédagogique scolaire)

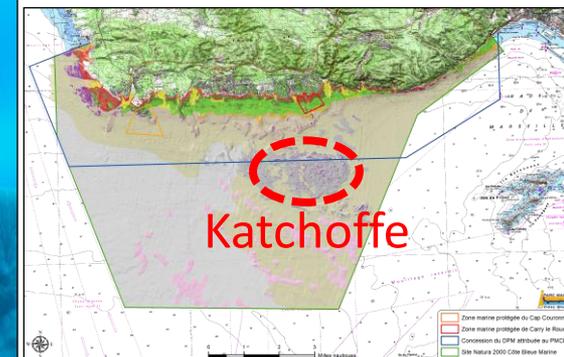


Engagements et contributions du Parc Marin de la Côte Bleue (55 jours sur 2 ans) :

- **30 sorties en mer non dédiées** pendant la surveillance (données opportunistes)
- **4+1 jours de formation du personnel du PMCB** pour la collecte et gestion des données
- **20 jours de temps/agent** pour la contribution du PMCB aux **supports de com'** et pour **l'organisation d'1 stand d'information et d'1 conférence** (pendant Septembre en mer?)



Le Coralligène du large : prochain enjeu de conservation du site CBM ?



Plongées : S. Sartoretto/IFREMER
et R. Bricout



Le secteur de la Katchoffe (2400 ha, entre 2 et 3 MN de la côte) est constitué de fonds coralligènes exceptionnels en gorgones rouges :

- Profondeur entre -55 et -70 mètres
- Gorgones de taille humaine \approx 1,80 mètres
- Age probable $>$ 200 ans (J. Garrabou)

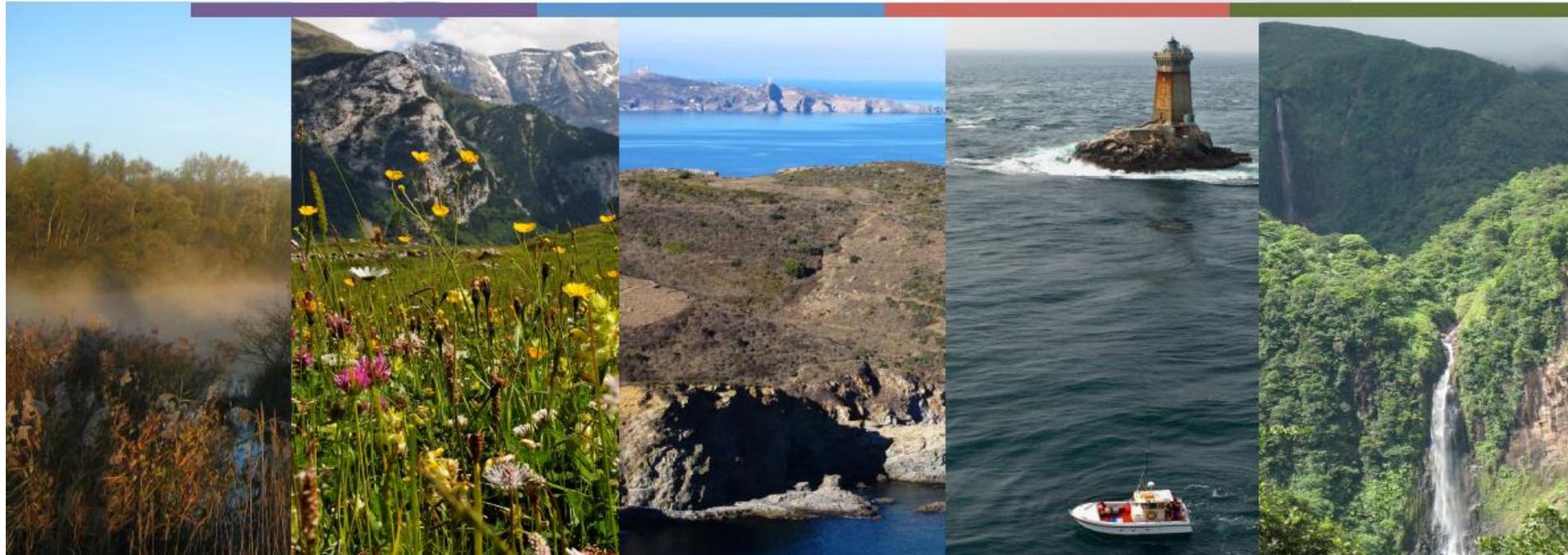
Etude envisagée



Commission
Aires protégées



Liste verte



SOUTH AMERICA

Colombia

- 1 Galeras Santuario de Flora y Fauna Galeras
- 2 Parque Nacional Natural Gorgona
- 3 Parque Nacional Natural Tatamá

EUROPE

France

- 4 Guadeloupe National Park (Overseas Territory)
- 5 Natural Marine Park of Iroise
- 6 Sensitive Natural Area “Marais d’Episy”
- 7 Pyrénées N.P.
- 8 Marine Natural Reserve of Cerebè-Banyuls

Italy

- 9 Gran Paradiso N.P.

Spain

- 10 Espacio Natural de Doñana (provisional)
- 11 Espacio Natural de Sierra Nevada

AFRICA

Kenya

- 12 Ol Pejeta Conservancy
- 13 Lewa Wildlife Conservancy

ASIA

China

- 14 Wudalianchi Geological Park
- 15 Longwanqun National Forest Park
- 16 Shaanxi Changqing National Nature Reserve
- 17 Sichuan Tangjiahe N.N.R.
- 18 Eastern Dongting Lake N.N.R.
- 19 Mount Huangshan Scenic Area

South Korea

- 20 Seoraksan N.P.
- 21 Odaesan N.P.
- 22 Jirisan N.P.

AUSTRALIA

- 23 Arakwal N.P. and Cape Byron State Conservation Area
- 24 Montague Island N.R.

Standards de la liste verte

Piliers et critères

Pilier 1 : mise en avant des valeurs fondamentales de conservation	Pilier 2 : gouvernance équitable	Pilier 3: gestion efficace	Pilier 4 : conservation réussie
<p>1.1 Mise en avant des valeurs fondamentales de conservation</p> <p>1.2 Définie pour protéger les valeurs clés sur le long terme</p> <p>1.3 Comprendre les menaces et les défis auxquels sont confrontées les valeurs clés</p> <p>1.4 Comprendre les impacts socio-économiques de la protection</p> <p>1.5 Création équitable</p>	<p>2.1 Gouvernance légale, équitable et efficace</p> <p>2.2 Participation à la planification</p> <p>2.3 Transparence et prises de décisions partagées</p> <p>2.4 Plaintes, conflits ou griefs</p>	<p>3.1 Existence d'un document de gestion (ou autre document équivalent)</p> <p>3.2 Gestion des ressources naturelles</p> <p>3.3 Gestion des critères sociaux</p> <p>3.4 Gestion des menaces</p> <p>3.5 Gestion mise en œuvre pour le public et pour d'autres activités autorisées au sein de l'aire protégée</p> <p>3.6 Mesures objectives de réussite</p> <p>3.7 Surveillance et évaluation</p> <p>3.8 Ressources</p>	<p>4.1 Les objectifs de conservation sont atteints</p> <p>4.2 Les impacts sociaux sont pris en compte</p> <p>4.3 Réponses a minima adaptées aux défis de la conservation</p>

Dossier de candidature PMCB Liste Verte

Rapport de 84 pages mis en ligne par l'UICN le 9 janvier 2017

Consultation/avis des parties prenantes et du public pendant 1 mois....
merci de votre participation 😊



Commission aires protégées
Groupe de travail Liste verte

Formulaire de pré-évaluation

Nom du site : Parc Marin de la Côte Bleue



SOMMAIRE

Caractéristiques du site	3
Pilier 1. Bonne gouvernance	5
Pilier 2. Conception et planification appropriées	18
Pilier 3. Gestion efficace	41
Pilier 4. Succès des résultats de conservation	63
Conclusion de la pré-évaluation	77
Bibliographie	78
Annexes	81



ACCUEIL LISTE VERTE SITES GROUPE RESSOURCES ACTUALITES CONTACT

CANDIDATER

Exprimez votre avis

Nous vous invitons à donner votre avis sur le fichier d'auto-évaluation du site. Environ un quart d'heure est nécessaire pour renseigner le formulaire ci-dessous. Vos réponses resteront anonymes.

Vous êtes

*

Prénom

Nom

Vos réponses resteront anonymes.

Profession

Institution

Courrier électronique

Candidature du parc marin de la Côte bleue

Connaissez-vous la liste verte auparavant ? *

- Oui
 Non

Avez-vous été consulté ou impliqué dans la préparation de la candidature ? *

- Oui
 Non

<http://listeverte.airesprotegees.fr/sites/candidatures/parc-marin-de-la-cote-bleue/consultation/>

Merci de votre attention

12 grands dauphins
observés dans la réserve du Cap Couronne
avril 2016

photo : Julie Jourdan - GECEM